



CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE)

**EN ALTERNANCE
UNIQUEMENT**

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Profil

- Niveau CAP, BEP, BEPA, BAC ou équivalent donnant droit aux dispenses des enseignements généraux.
- 18 ans l'année du passage de l'examen.

Objectifs

Animer des activités d'éveil et réaliser des activités de soins du quotidien auprès d'enfants de moins de 6 ans, dans les structures d'accueil collectif ou à domicile :

- › Soins d'hygiène et de confort
- › Prévention / Sécurité et prévention / Santé / Environnement
- › Contribution au développement de l'enfant en milieu familial et structures collectives
- › Communication professionnelle
- › Organisation du travail
- › Aménagement des espaces adaptés à l'enfant
- › Préparation et service des repas

Admission

- Sélection sur dossier et test.
- Promesse d'embauche de l'employeur jointe au dossier.
- Dossier disponible à partir de janvier.

Les +

- ⊕ Équipe pédagogique : formateurs professionnels de la petite enfance
- ⊕ Accompagnement et suivi des stagiaires par un référent pédagogique
- ⊕ Espace stagiaire : supports de cours, planning ...
- ⊕ Livret d'apprentissage
- ⊕ Des équipements professionnels : salle de pratiques
- ⊕ Salle de simulation de pratiques avec mannequin connecté bébé



Contenu de la formation

Durée : 11 mois (469 heures de théorie)

Rythme : environ une semaine par mois

- › **Bloc 1 :** Accompagner le développement du jeune enfant.
- › **Bloc 2 :** Exercer son activité en accueil collectif.
- › **Bloc 3 :** Exercer son activité en accueil individuel.

Apprentissage

› Contrat d'apprentissage possible jusqu'à 30 ans ; pas de limite d'âge pour les bénéficiaires d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, ou pour les porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Rémunération d'un apprenti :

- › 27 % du SMIC avant 18 ans
- › 43 % du SMIC pour les 18-20 ans
- › 53 % du SMIC pour les 21-25 ans
- › 100% du SMIC au-delà de 25 ans

Et après ?

- Poste auprès d'enfants de moins de 6 ans dans divers contextes professionnels : agent de crèche (auxiliaire de crèche), aide-auxiliaire de puériculture, animateur petite enfance, agent d'animation, garde d'enfant à domicile ...

Poursuite d'études

- Possibilité d'intégrer le BAC Pro ASSP ou SAPAT, DE auxiliaire de puériculture en cursus partiel, aide-soignant, concours d'ATSEM (Agent Territoriale Spécialisé des Écoles Maternelles).

Chiffres clés

NOUVELLE FORMATION

- **Dans l'attente de votre réussite à 100 % !**

Tarifs

- Prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
- Tarif 2025 coût public : **11 € de l'heure**.
- Tarif non soumis à la TVA

Contact

05 49 61 60 74

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com

Référent handicap :

Murielle JOYEUX - 05 49 61 60 69

Certificateur

- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- Enregistrement : 22/01/2024
- **Diplôme de Niveau 3**
Code RNCP 38565



Établissement accessible aux personnes en situation de handicap

Campus Saint Jacques de Compostelle

2 avenue de la Révolution - 86000 Poitiers • Tél : 05 49 61 60 80

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com • www.stjacquesdecompostelle.com